



Location garage acquis dans le cadre de PSLA

Par kjlggfd

Bonjour,

Je souhaite me renseigner sur la possibilité de mettre en location un parking acquis dans le cadre du PSLA. Nous avons acquis notre appartement et parking en sous sol dans le cadre de PSLA en avril 2021 (signature de l'acte de vente). Nous souhaitons savoir si dans ce cadre, nous avons le droit de mettre le parking en location, et dans le cas échéant, si nous avons des dispositions particulières à respecter.

Merci de votre réponse